

Patrice Legoux

De : "elisaabethbs" <elisaabethbs@yahoo.fr>
 À : <gencorreze@yahoogroupes.fr>
 Envoyé : mercredi 17 novembre 2004 17:43
 Objet : [gencorreze] le nom des enfants trouvés

Grâce à la générosité de quelqu'une (merciiii Danielle si vous lisez ici) j'ai trouvé,identifié mon sosa 60 dont jusqu'à présent je ne possédais qu'un acte de décès pauvre mais "banal"
 En fait, en 1799 il a été trouvé devant l'hospice de Brive et il lui a été donné un numéro et le prénom de Auguste.
 Nous avons eu la surprise de découvrir que lors de son mariage en 1823 il était toujours nommé "Auguste" (mariage rangé à la lettre A).Or, l'acte de naissance de son 1er enfant est banal: l'enfant a le nom de son papa (Bouyssou)et le papa a comme prénom Auguste...
 J'ai téléphoné aux archives...il paraîtrait que peut être en recherchant dans un certain répertoire du tribunal civilje pourrais retrouver l'acte de notoriété du Juge de paix de l'époque entériné par une décision du tribunal...
 Bref, je ne sollicite pas que quelqu'un recherche pour moi (encore ke ;-)) mais j'aimerais savoir si d'autres ont eu ce genre de situation à cette époque là ou plus tard.
 En fait plus globalement et plus généralement je me demande comment à travers les époques (y compris maintenant) on attribue un nom à ceux ke l'on appelle aujourd'hui les nés sous X.
 Merci de vos réponses éventuelles et bonne soirée

Elisabeth Bouzonie

FAQ de la liste GENCORREZE :
<http://www.chez.com/acrhone/correze/listegw19.htm>

CHARTRE de la liste GENCORREZE :
<http://www.chez.com/acrhone/correze/chartegc19.htm>

ARCHIVES de la liste GENCORREZE :
<http://fr.groups.yahoo.com/group/gencorreze/messages/>

DESABONNEMENT : envoyer un message vide à gencorreze-unsubscribe@yahoogroupes.fr

Sponsor Yahoo! Groupes

Li ens Yahoo! Groupes

- | Pour consulter votre groupe en ligne, accédez à :
<http://fr.groups.yahoo.com/group/gencorreze/>
- | Pour vous désinscrire de ce groupe, envoyez un mail à :
gencorreze-desabonnement@yahoogroupes.fr

| L'utilisation de Yahoo! Groupes est soumise à l'acceptation des [conditions d'utilisation](#).